

bon à savoir

HORAIRES D'ETE EN MAIRIE
du 07 juillet au 31 août 2025

Le secrétariat de mairie est ouvert
le **lundi et mercredi uniquement**,
de 10h à 12h.

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas
et contactez-nous au 03 88 58 28 00
ou par mail à mairie@bootzheim.fr



JUILLET
2025

BOOTZHEIM
— au coeur du Ried Alsacien —

INFORMATIONS communales

VAGUE DE CHALEUR

Comme chaque année, à l'approche de la période estivale les communes sont invitées à mettre en œuvre le «Plan Canicule».

En cas d'alerte caniculaire, la commune se charge de :

- **contacter les personnes vulnérables** qui se seront fait connaître ;
- d'**activer** immédiatement **le réseau de proximité**, lorsque l'appel n'aboutit pas ou en cas de doute sur l'état de santé de la personne ;
- de **proposer** aux personnes qui le souhaitent de **se rendre dans un lieu «rafraichi»**.

Si vous êtes une personne vulnérable, vous pouvez vous inscrire en Mairie :

- par téléphone au **03.88.58.28.00**
- par mail [**mairie@bootzheim.fr**](mailto:mairie@bootzheim.fr)

*Toute l'équipe municipale
vous souhaite un ... bel été !*

**Vous avez + de 65 ans et/ou
vous êtes inscrits sur le registre
des personnes vulnérables ?**

Lors des alertes canicule/vague de
chaleur, **ENEZ PROFITER D'UN LIEU
RAFRAICHI !**

Rendez-vous à la salle multifonctions
Ecole maternelle (9 rue Principale)
du lundi au vendredi de 13h à 18h !

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT
(à partir de 2 personnes)
contacter la mairie

VOS DÉCHÈTERIES ADAPTENT LEURS HORAIRES!

Le SMICTOM vous informe qu'en cas d'alerte
canicule, les horaires d'ouverture des déchèteries
pourront être adaptés selon le niveau d'alerte émis
par Météo France.



**ALERTE
ORANGE**

du mardi au samedi

- **ouverture à 8h30**
- **fermeture à 16h**



**ALERTE
ROUGE**

du mardi au samedi

- **ouverture à 8h30**
- **fermeture à 12h**

AGENDA

IMPORTANT!

Le Conseil Municipal, avec le soutien des associations locales, ouvre un **débit de boisson temporaire** pour **sauvegarder la licence IV** dite "grande licence".

du **07 juillet**
au **14 juillet**
à la **salle polyvalente** (27 rue Haute)

BAR EPHÉMÈRE 2025

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 07.07	de 16h à 22h
Mardi 08.07	de 14h à 20h
Mercredi 09.07	de 14h à 20h
Jeudi 10.07	de 16h à 22h
Vendredi 11.07	de 16h à 22h
Samedi 12.07	de 10h à 16h
Dimanche 13.07	de 11h à 17h
Lundi 14.07	

Retrouvez pendant ces quelques jours les joies et habitudes des bistrots de village !

Fête 14 JUILLET Nationale

à 10h30

aux monuments aux morts

14 juillet 1789 : prise de la Bastille
14 juillet 1790 : Fête de la Fédération
14 juillet, Fête Nationale depuis 1880
14 juillet 2023 : Célébrons !

Venez nombreux



AU PROGRAMME

lundi 07.07
Conseil Municipal

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à une réunion publique... l'occasion de se rencontrer, de continuer à échanger mais aussi de vous informer en toute convivialité. Toutes les questions seront les bienvenues !
Et à l'issue de la réunion... **le Maire paye sa tournée aux participants !**

Rendez-vous à 19h30

mardi 08.07
Klein Pariser
Conseil Municipal

Venez partager l'après-midi avec le club des Klein Pariser !
Au programme : belote, trionimos, discussions, etc.
Vente de pâtisseries (dans la limite du stock disponible).
Vente de Knacks à partir de 18h sur réservation uniquement (dans la limite du stock disponible) au 03.88.58.67.61 (Astride SCHREIBER) avant le 02.07.2025.

Activités RAI de 14h à 18h !

mercredi 09.07
Autour de l'école
Réseau d'Animation Intercommunal (RAI)
Conseil Municipal

Premier mercredi des vacances... retrouvez vous en famille, avec les copains ou les papis mamies !
Vente de pâtisseries et Mister Freeze (dans la limite du stock disponible)
Croque-Monsieur (18h à 20h) sur réservation au 06.32.41.16.77 (Jessica BORY)

jeudi 10.07
Conseil Municipal

La présence du **frelon asiatique** et du **moustique tigre** est avérée sur le territoire. Venez en apprendre plus, découvrez les bons gestes, etc.
Des spécialistes en la matière proposeront une présentation et pourront échanger avec les participants.

vendredi 11.07
FCJ section Tennis de Table
Conseil Municipal

LE FCJ BOOTZHEIM, section Tennis de Table, prête main forte à la commune.
Ambiance musicale à partir de 18h30 !
Sandwich merguez / saucisses blanches sur réservation au 06.70.60.21.71 (Michel KLEINDIENST)

samedi 12.07
Pompiers de BOOTZHEIM/MACKENHEIM
Conseil Municipal

Après-midi et soirée en compagnie des Pompiers de BOOTZHEIM et MACKENHEIM.
Vente de tartes flambées (sur place ou à emporter) à partir de 18h - réservation possible au 06.81.65.07.28 (Marial GEIMER)

dimanche 13.07
Conseil de Fabrique
Conseil Municipal

Venez passer un moment convivial au bar éphémère... Le Conseil de Fabrique vous propose également de partager le déjeuner !
Déjeuner : tourte salade verte + dessert = 10 € / pers.
sur réservation uniquement au 03.88.92.74.06 (Christian MATHIS)

lundi 14.07
Conseil Municipal

La fête nationale française, le 14 juillet, célèbre les valeurs révolutionnaires et l'unité nationale. Rejoignez le Conseil Municipal pour trinquer, ensemble, à la Fête Nationale !

Cérémonie au monument aux morts à 10h30
Merci d'avance pour votre soutien et votre présence tout au long de cette semaine !

A LA CARTE

AVEC ALCOOL		SANS ALCOOL		POUR LES PETITES FAIMS...	
Vin blanc / verre	2,00 €	Infusion	1,00 €	... SALÉES	
Vin blanc / bouteille	10,00 €	Limonade	2,00 €	Cacahuètes (60g)	0,50 €
Vin rouge / verre	2,00 €	Sirop à l'eau	1,00 €	Assortiments BOEHLI (50 g)	0,50 €
Vin rouge / bouteille	10,00 €	Café	1,00 €	Bretzel ANCEL	0,50 €
Bière	3,00 €	Jus de Pommes	2,00 €	Chips (30g)	0,50 €
Panaché	3,00 €	Coca Cola	2,00 €	... SUCRÉES	
Crémant / verre	3,00 €	Orangina	2,00 €	Sucettes à l'eau (glace)	0,50 €
Crémant / bouteille	15,00 €	Diabolo	2,00 €	Mini-paquet bonbons	0,50 €
Ricard	3,00 €	Ice Tea	2,00 €	Mini tablette MILKA (25g)	0,50 €
Martini blanc	3,00 €	Eau (50 cl)	2,00 €	Madeleine (par 2)	0,50 €
Martini rouge	3,00 €				
Picon	3,50 €				
Kir / verre	3,50 €				
Eau de vie / verre	4,00 €				
Cognac / verre	4,00 €				
Baileys / verre	4,00 €				

Comment régler vos consommations ?

- ➡ Paiement espèces uniquement ;
- ➡ Le paiement se fera par carte de consommation ;
- ➡ Des cartes de valeur 5 €, 10 € ou 20 € seront en vente aux horaires d'ouverture du bar.

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS EN MAIRIE

mairie@bootzheim.fr ou 03 88 58 28 00



réseau animation
intercommunale
du Ried de Marckolsheim

Centre Socio-Culturel au service des habitants de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, le RAI est ouvert à tous et proche de chez vous !

Le RAI est un lieu d'échanges, de services et de convivialité, nous avons à cœur de soutenir les projets collectifs et d'accompagner chacun dans son rôle de parent. Basé à Sundhouse, nos activités sont organisées dans l'ensemble des communes du territoire.

Au cours de l'été, le RAI propose des activités pour tous : ados, familles, adultes et même seniors.

Pour tous renseignements :

☎ 03 88 85 89 25 ✉ contact@rai-ccrm.fr 📍 RAI, 25 rue des artisans 67920 Sundhouse

LE PROG' DES VACANCES D'ÉTÉ
07 juillet - 14 août 2025
LES ACTIVITÉS JEUNESSE 10*-18 ANS
▶ LES ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION
▶ LE RDV DES ADOS

PROGRAMME ÉTÉ 2025
08 juillet - 17 août 2025
LES ACTIVITÉS EN FAMILLE
▶ ENSEMBLE, ON DÉCOUVRE ET ON APPREND EN S'AMUSANT
▶ LES ACTIVITÉS GRATUITES, SANS INSCRIPTION
▶ PROGRAMME GRANDS-PARENTS/PETITS-ENFANTS

PROGRAMME ÉTÉ 2025
01 juillet - 18 août 2025
LES ACTIVITÉS ADULTES/SENIORS
▶ LES ESCALES D'ITINÉRIED
▶ LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES
▶ PROGRAMME GRANDS-PARENTS/PETITS-ENFANTS

AIRE DE JEUX



Pour des raisons de dégradations et incivilités répétées, **l'aire de jeux est fermée depuis le 16.06.2025.**

Pour la période estivale et permettre aux familles et aux enfants de profiter de cet espace qui leur est dédié, la commune mène une réflexion sur les horaires d'ouverture et les modalités de fermeture de celle-ci.

Si en semaine le personnel communal pourrait s'affranchir de la mission ; le problème se pose le samedi et dimanche.

Ainsi, la commune lance un **appel à bénévole(s) pour participer à la gestion des ouvertures et fermetures de l'aire de jeux.**



Si vous êtes motivé(e) et intéressé(e), contacter la mairie par courriel (mairie@bootzheim.fr), téléphone (03 88 58 28 00) ou en vous présentant aux horaires d'ouverture.

Merci d'avance pour votre compréhension et les éventuels retours !



GESTION DES EAUX PLUVIALES

Vous vous demandez comment gérer les eaux de pluie sur votre terrain ? L'infiltration est-elle obligatoire ? Votre sol est-il adapté ? etc.

Pour répondre à ces questions et accompagner les acteurs du territoire, le SDEA a publié sur son site internet deux guides sur le sujet !

Guide PRATIQUE



Guide TECHNIQUE



Les guides sont également disponibles en format papier dans les centres et antennes du SDEA.

Rétrospective 2024

La rétrospective communale est **consultable et téléchargeable** en ligne sur notre site internet : www.bootzheim.fr

Les éditions papier peuvent être retirées en mairie

(Attention, le stock diminue).

Vous avez des travaux à réaliser ? Vous souhaitez vous informer sur la faisabilité de votre projet ? Vous aimeriez connaître le type d'autorisation d'urbanisme à demander

AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX, AYEZ LE BON RÉFLEXE !



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme en vigueur. Ces règles sont relatives notamment à l'utilisation des sols, à l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions des constructions et à l'aménagement de leurs abords.

QUESTIONNEZ LA MAIRIE AU PRÉALABLE !

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Pour obtenir des informations sur votre terrain, vous pouvez également demander un certificat d'urbanisme.

IMPORTANT

Les infractions pénales en matière d'urbanisme sont des délits et sont sanctionnés par les articles L.480-4, L.480-5 et suivants du code de l'urbanisme (démolitions, remises en état, amendes, etc.)

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

L'arrêté municipal du 29 juillet 2024 régit la lutte contre les nuisances sonores à Bootzheim et autorise l'usage d'équipements à moteur durant les horaires rappelés ci-dessous.

LUNDI
au
 VENDREDI

07:00
à

19:00

SAMEDI

07:00 à 12:00

13:30 à 19:00

DIMANCHE
et
JOURS FÉRIÉS

10:00
à

12:00

**CHOISIR LE BON MOMENT
C'EST MOINS DÉRANGEANT !**



Nous sommes tous sensibles au bruit de nos voisins, en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont ouvertes !

De nuit, il faut veiller à éviter tout ce qui pourrait troubler le sommeil des riverains.

Nous faisons appel au bon sens de chacun pour privilégier le dialogue en amont lorsque c'est possible (événement privé programmé par exemple). Le cas échéant, informez votre voisin de la gêne occasionnée, peut-être ne s'en rend-t-il simplement pas compte ?